

Quelle croissance à court terme ?

De nombreuses études parues ces derniers jours donnent des prévisions de croissance assez contrastées pour la fin de l'année. Ainsi [l'Enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France](#) publiée lundi 9 décembre mise sur une reprise de la croissance pour le quatrième trimestre 2013 de 0,5 % (contre 0,4 % prévu précédemment) en se basant notamment sur une nette hausse de la production et des livraisons dans l'industrie. Par ailleurs, l'enquête mensuelle de la Banque de France fait apparaître une hausse de 1 point de l'indice du climat des affaires et de l'industrie, par rapport à octobre, à 101 points. Au final : « Selon l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA), le produit intérieur brut progresserait de 0,5 % au quatrième trimestre 2013 ». Dans le même temps l'OCDE, qui a publié lundi 9 décembre ses [Indicateurs Composites Avancés](#) (ICA), note que « dans la zone euro dans son ensemble, comme en France et en Italie, les ICA continuent d'indiquer une inflexion positive de la croissance ». Ces deux études positives contrastent avec les résultats de la récente [enquête de conjoncture du cabinet Markit](#) du 4 décembre qui livre une évaluation négative et des prévisions à la baisse pour la fin d'année. L'enquête de conjoncture se base sur deux indices : l'indice final Markit de l'activité de services en France et l'indice final Markit de l'activité Globale en France qui se replient tous les deux à 48.0 au plus bas depuis 5 mois, ce qui, pour le cabinet, fait craindre « une nouvelle baisse du PIB au quatrième trimestre, baisse qui ferait de nouveau basculer l'économie française en récession. »

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 5 décembre, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « Les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro devraient rester contenues à moyen terme. Corroborant ce scénario, les évolutions monétaires et celles du crédit demeurent atones. Dans le même temps, les anticipations d'inflation à moyen et à long terme pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % ». (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire et continuera ainsi de soutenir la reprise progressive de l'économie dans la zone euro. Dans ce contexte, le Conseil des gouverneurs a confirmé ses indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation demeure fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie des évolutions monétaires. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,1 % en octobre 2013, en légère baisse par rapport à septembre (12,2 %). Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,9 %, stable par rapport au chiffre relevé en septembre. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à octobre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,7 % et 10,7 %. En octobre 2013, 26,654 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE28 dont 19,298 millions en zone euro. Par rapport à septembre 2013, le nombre de chômeurs a diminué de 75 000 dans l'UE28 et de 61 000 en zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,2 %) et au Luxembourg (5,9 %) ; à l'inverse, les plus élevés se retrouvent en Grèce (27,3 %) et en Espagne (26,7 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux outre-mer a été publiée au JORF http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F2020EE0EA839DCCEEBDB9F3E6053014.tpdjo16v_1?cidTexte=JORFTEXT000028199705&dateTexte=&oldAction=rechJJO&categorieLien=id&idJJO=

Divers

Publications Banque de France

Focus numéro 10 du 5 décembre : [Les dangers liés au développement des monnaies virtuelles : l'exemple du bitcoin.](#)

Nomination

Nomination de Marie-Anne Barbat-Layani au poste de directrice générale de la Fédération Bancaire Française (FBF) à compter du 2 janvier 2014, en remplacement d'Ariane Obolensky.

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

Le mois de novembre 2013 se caractérise par une émission nette de billets de 693,5 millions d'euros en croissance de 7,0 millions d'euros par rapport au mois précédent (soit +1,0 % après +1,3 % en octobre). En volume, les émissions nettes de billets augmentent de +1,2 %, soit un taux de croissance identique à celui d'octobre 2013. Ainsi, le nombre total de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte en novembre 2013 s'établit à 12,6 millions. La coupure de 50 euros représente 73 % de ces émissions en volume et 66 % de la valeur globale de l'émission nette de billets. Contrairement au mois précédent, la progression de l'émission nette de billets a été plus marquée en nombre qu'en valeur. Au 30 novembre 2013, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est dépréciée de deux centimes à 54,98 euros.

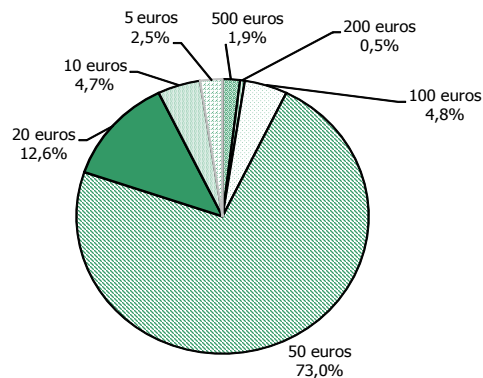
Emissions nettes cumulées de billets au 30 novembre 2013

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 30 novembre 2013



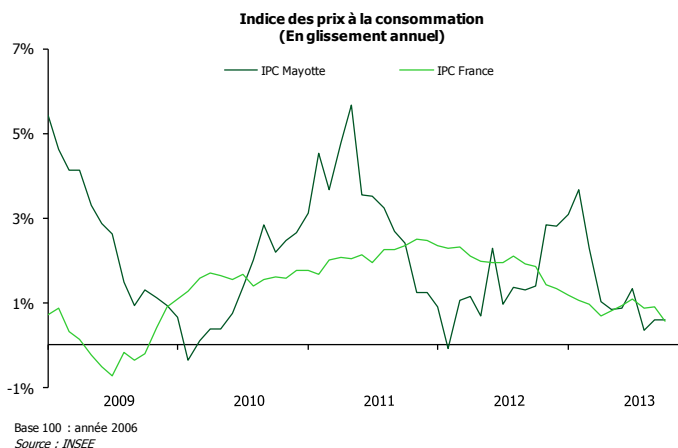
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Les prix augmentent de 0,1 % en octobre

Au mois d'octobre, l'Indice des prix à la consommation (IPC) enregistre une légère augmentation (+0,1 %) par rapport au mois précédent. Seuls les prix des produits alimentaires (+0,1 %) et ceux des produits manufacturés (+0,1 %) enregistrent une hausse. Les prix des transports et communications accusent un léger recul (-0,1 %), tandis que tous les autres postes restent stables : tabac, énergie et services aux ménages.

Sur un an, l'IPC enregistre également une faible augmentation, bien que plus importante (+0,6 %) que celle observée sur le mois, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires (+3,2 %), des services aux ménages (+0,2 %), particulièrement ceux liés au logement (+1,5 %), et du tabac (+11,2 %). Les prix des produits manufacturés et de l'énergie sont en revanche en diminution de 1,1 %.



Le mécontentement social persiste

Les fonctionnaires d'État (personnels de l'éducation nationale, de la pénitentiaire, du centre hospitalier, de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement -DEAL-, des douanes, de la magistrature, des impôts, gendarmes et policiers) ont poursuivi leur grève illimitée entamée fin octobre. Parmi leurs revendications figure l'abrogation de l'ordonnance du 19 septembre 2013 qui rend impossible la prime d'éloignement des fonctionnaires d'État détachés à Mayotte, y compris pour ceux qui y sont déjà en poste. Les collègues et les lycées ont été bloqués pendant plusieurs jours, des manifestants ont mis en scène leur départ de Mayotte en se rendant à l'aéroport valises à la main et des actions surprises ont été déployées aux quatre coins de l'île. Mais le mouvement s'est essouffé avec la réaffirmation du Gouvernement de ne rendre impossible l'indemnité spécifique d'éloignement qu'à partir de 2015 (sur les revenus perçus en 2014).

Par ailleurs d'autres mouvements sociaux ont été lancés par les agents de la fonction publique territoriale aux fins d'obtenir les mêmes avantages d'indexation que ceux obtenus dans les fonctions publiques d'État et hospitalière. Il appartient donc désormais aux communes et au Département de délibérer pour mettre en place un mécanisme d'indexation des salaires en fonction de leur propre capacité financière. Ce surcoût ne sera pas compensé par l'État. Le Conseil général a d'ores et déjà voté le dispositif d'indexation des salaires à leurs agents qui prévoit un rattrapage rétroactif pour les salaires 2013 à hauteur de 5 % et dont le coût sera imputé sur le budget 2013.

Le taux de la taxe d'aménagement reversée au département fixé à 1 %

Le 20 novembre, le Conseil général a fixé le taux de la part départementale de la taxe d'aménagement à 1 %. L'impôt, institué le 1^{er} mars 2012 en France métropolitaine, prendra effet à Mayotte à partir du 1^{er} janvier 2014 dans le cadre de la réforme fiscale. La taxe s'appliquera pour tout dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux à compter de cette date. En seront toutefois exonérées, entre autres, les constructions de logements sociaux, celles affectées à un service public ainsi que celles édifiées par les associations culturelles et les missions religieuses, ou pour leur compte. Sa dotation sera reversée aux communes et au Département et financera les objectifs de l'article L. 121-1 du Code de l'urbanisme dans le cadre des schémas de cohérence

territoriale, des plans locaux d'urbanisme et cartes communales, avec, par exemple, la création ou l'extension d'équipements induits par l'urbanisation. La taxe correspond à la multiplication d'une valeur forfaitaire (362 euros pour les surfaces inférieures à 100m² et 724 euros pour les surfaces supérieures) par le centième de la surface taxable exprimée en m².

Signature d'un partenariat entre le CHM et le CHU de La Réunion

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de La Réunion et le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) ont signé le 26 novembre une convention-cadre de partenariat visant à améliorer l'offre de soins auprès de la population de Mayotte. Cette convention s'inscrit dans le cadre du Schéma d'organisation des soins du Projet de santé Réunion-Mayotte 2012-2016 adopté le 29 juin 2012 par l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI). Parmi les objectifs de la convention figurent une meilleure lisibilité de l'organisation des soins des patients transférés vers La Réunion, l'amélioration de l'accès aux soins spécialisés et le soutien de la formation des personnels du CHM.

Semaine de l'emploi des travailleurs handicapés et financement de la cohésion sociale

Pour la troisième année consécutive, Mayotte a participé à la semaine annuelle pour l'emploi des travailleurs handicapés qui a débuté le 18 novembre. À l'heure actuelle, le Département compte 437 personnes reconnues comme travailleurs handicapés dont les dossiers sont pris en charge par la Maison des personnes handicapées (MPH) qui a été créée en 2005.

Par ailleurs, lors de sa visite du 27 au 29 novembre 2013, la présidente de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), Naïma CHARAÏ, a annoncé le financement d'actions en faveur de la cohésion sociale, de l'égalité des chances, de la prévention de la délinquance et des discriminations pour un montant d'environ 2 millions d'euros, équivalent à celui perçu l'an dernier par les associations de l'île. 273 000 euros seront dirigés vers le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Séminaire sur la qualité des eaux côtières de Mayotte

Le Parc naturel marin de Mayotte a organisé un séminaire sur la qualité des eaux côtières du 14 au 16 novembre 2013. Une feuille de route a été établie afin de sélectionner les données et les indicateurs utiles à l'analyse des eaux. Parmi les données déjà retenues figurent notamment certaines caractéristiques des récifs de coraux (densité, maladies, localisation, vitalité, etc.).

Les tarifs sociaux de l'énergie mis en place à Mayotte

Depuis le 1^{er} novembre 2013, les conditions d'obtention des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz sont élargies et à présent accessibles aux consommateurs de Mayotte. Ils ont vocation à aider les ménages modestes à payer leur facture énergétique. Ils étaient auparavant conditionnés à l'éligibilité à la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou à l'Aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé (ACS), tous deux absents à Mayotte. Ces tarifs sont dorénavant également accessibles aux personnes dont le revenu fiscal de référence annuel ne dépasse pas 2 420 euros. Le Tarif électrique de première nécessité (TPN), qui consistait jusqu'à présent en une réduction de 40 à 60 % du montant de la facture est transformé en une somme fixe à déduire du montant de la facture qui varie de 71 à 140 euros en fonction de la puissance souscrite à l'abonnement et du nombre de personnes constituant le foyer.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	oct.-13	117,1	0,1%	0,6%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	sept.-13	5 809	-17,8%	-22,2%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles juin-13	22 086 158 223	-23,4% 16,2%	-23,7% 4,2%
	(hors hydrocarbures)	<i>cumulées</i>			
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles juin-13	2 088 3 676	564,9% 131,5%	242,5% 5,7%
	Taux de couverture	mensuel juin-13	9,46% 2,32%	8,37 pt 1,16 pt	7,35 pt 0,03 pt
	<i>cumulé</i>	juin-13			

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels oct.-13	304 3 876	-12,9% -	-23,8% -4,8%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels oct.-13	25 170 247 038	10,0% -	7,5% 8,8%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels oct.-13	19,7 301,2	-16,5% -	83,0% -3,2%
	(départs)	<i>cumulés</i>	oct.-13		
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles juin-13	5 227 32 502	-0,1% -	16,3% -9,4%
		<i>cumulées</i>	juin-13		
Électricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	sept.-13	39 641	0,6%	1,3%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	<i>cumulée</i> sept.-13	197 758	-	8,8%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle sept.-13	9 091 85 788	1,9% -	3,3% 3,2%
		<i>cumulée</i>	sept.-13		
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles oct.-13	237,0 1 974	-4,0% -	111,6% 112,5%
		<i>cumulées</i>	oct.-13		
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels oct.-13	828 9 475	-4,9% -	13,9% 23,1%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles juin-13	4,5 40,9	12,2% -	6,4% 501,7%
	- en milliers euros	mensuelles juin-13	27,8 217,2	-21,2% -	-10,8% 331,2%
	<i>cumulées</i>	juin-13			

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

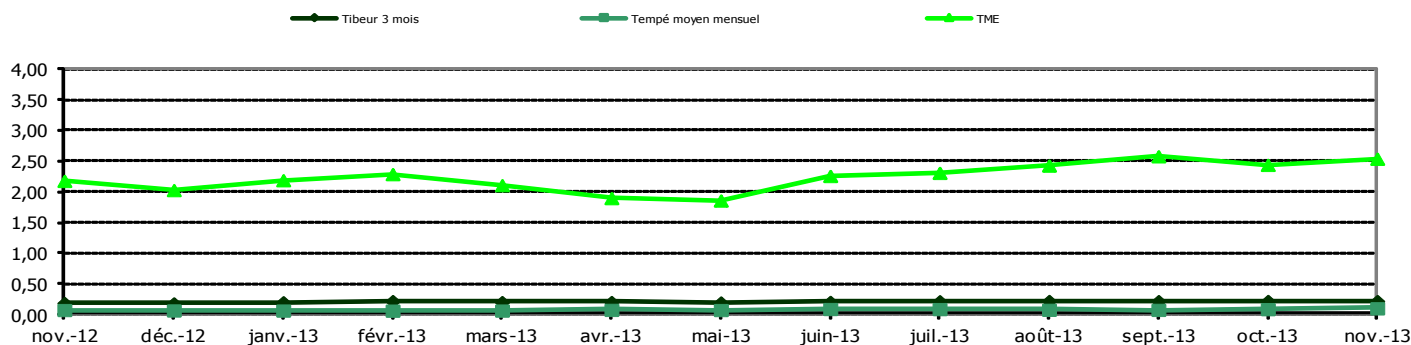
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)					TIBEUR (Novembre 2013)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0832%	0,0805%	0,0924%	0,1057%		0,1320%	0,2230%	0,3270%	0,5060%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)					Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre		Août	Septembre	Octobre	Novembre
2,43%	2,58%	2,44%	2,34%		2,63%	2,78%	2,64%	2,54%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,17%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,52%	Découverts en compte (1)	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

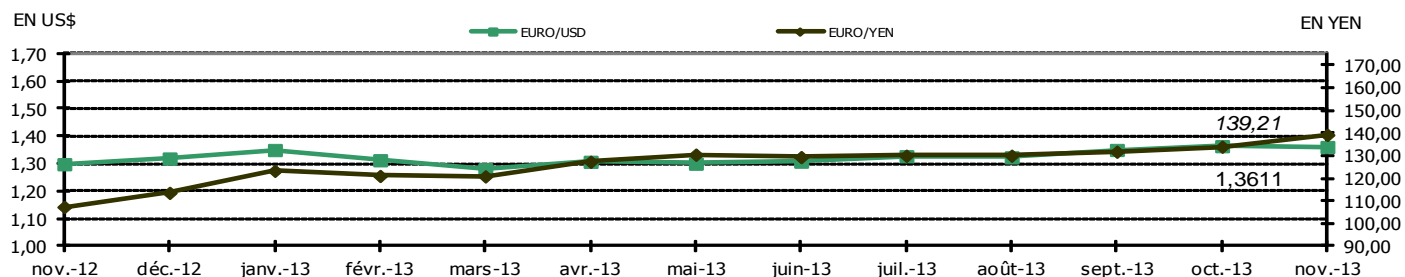
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3611	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,8610	EURO/SRD (Surinam)	4,4852
EURO/JPY (Japon)	139,2100	EURO/BWP (Botswana)	11,7320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4329
EURO/CAD (Canada)	1,4394	EURO/SCR (Seychelles)	16,4310	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57,7574
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83270	EURO/MUR (Maurice)	40,7624	EURO/BBD (La Barbade)	2,7183
EURO/SGD (Singapour)	1,7082	EURO/BRL (Brésil)	3,1587	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,6893
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5523	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5519	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3064,8856	EURO/XCD (Dominique)	3,6697	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achévé d'imprimer le 13 décembre 2013 - Dépôt légal : décembre 2013 - ISSN 1240 - 280X